

卷八

## **TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI**

Rigali le 2 mai 1933  
de

## RUANDA-URUNDI GEBIED

## MATÉRIEUX DU BUAUD

(<sup>1</sup>) N° 2630/Z.1.4.

Réf. n° :

## Annexe Bijlage

## Objet Voorwerp



FP 5 | or 1/4

✓  
Sra

À Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à  
KIBUNGU.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, en annexe, deux copies d'une lettre de Monsieur le Gouverneur Général relative à l'utilisation des véhicules des Travaux Publics -écanisation.

Vous voudrez bien attacher au contenu de celle-ci, tout l'intérêt qu'elle mérite.

Pour le Résident du Canada,  
Le Résident-adjoint.

### Лекция № 10.

<sup>(1)</sup> Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

/COPIE

CONGO BELGE

6ème DIRECTION GÉNÉRAL

3ème DIRECTION

"MÉCANISATION"

Réf. 187/Cab.du  
26.2.59

OBJET :

Contrôle répression  
des abus

Véhicule T.P.M.

Dossier : J23/23  
(à rappeler dans la réponse)

Léopoldville, - GG. B.P. 30

N° 632/011078 10.4.59

TRANSMISSION COPIE POUR INFORMATION à :

- Monsieur le Mandataire du Budget  
à : Léopoldville - Coquilhatville -  
Stanleyville - Bukavu - Elisabeth-  
ville - Luluabourg - Usumbura.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Territoire du Ruanda-  
Urundi à USUMBURA.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur de la Province du Kata-  
nga à ELISABETHVILLE.

A Monsieur le Gouverneur de Province  
à : -LÉOPOLDVILLE  
-COQUILHATVILLE  
-STANLEYVILLE  
-BUKAVU  
-LULUABOURG

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Monsieur le Gouverneur,

Me référant à ma lettre émargée,  
j'ai l'honneur de vous demander de veiller particu-  
lièrement aux points suivants :

1. Il ne peut être admis que des agents béné-  
ficiant d'une "indemnité de véhicule" pour  
déplacements hors-centre fassent appel à  
un véhicule T.P.M. pour ces trajets.
2. Dans les centres, certains véhicules T.P.M.  
affectés en permanence à des services sont  
mal utilisés.

Il conviendrait de combiner, autant que  
possible, les déplacements des engins. Une  
vérification poussée des trajets effectués  
par ces véhicules vous permettra de repérer  
immédiatement les économies qui peuvent  
être réalisées.

POUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ff.  
C. ROMBOUTS.  
Sé/C; ROMBOUTS.-

POUR COPIE CERTIFIÉE CONF.  
USUMBURA, LE 16 AVRIL 1959.  
L'ING. CHF DE LA SECTION MEC.  
R.D A E M.

COPIE

CONGO BELGE  
6ème DIRECTION GÉNÉRALE  
3ème DIRECTION  
"MECANISATION"

Réf. 187/Sab.du  
26.2.59

OBJET :

Contrôle répression  
des abus

Véhicule T.P.M.

Dossier : J23/23  
(à rappeler dans la réponse)

Léopoldville, - GG. B.P. 30

N° 632/011578 10.4.59

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION à :

- Monsieur le Mandataire du Budget  
à : Léopoldville - Coquilhatville -  
Stanleyville - Bukavu - Elisabeth-  
ville - Luluabourg - Usumbura.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur du Territoire du Ruanda-  
Urundi à USUMBURA.

A Monsieur le Vice-Gouverneur Général  
Gouverneur de la Province du Kata-  
nga à ELISABETHVILLE.

A Monsieur le Gouverneur de Province  
à : -LÉOPOLDVILLE  
-COQUILHATVILLE  
-STANLEYVILLE  
-BUKAVU  
-LULUABOURG

Monsieur le Vice-Gouverneur Général,

Monsieur le Gouverneur,

Me référant à ma lettre émargée,  
j'ai l'honneur de vous demander de veiller particu-  
lièrement aux points suivants :

1. Il ne peut être admis que des agents béné-  
ficiant d'une "indemnité de véhicule" pour  
déplacements hors-centre fassent appel à  
un véhicule T.P.M. pour ces trajets.
2. Dans les centres, certains véhicules T.P.M.  
affectés en permanence à des services sont  
mal utilisés.

Il conviendrait de combiner, autant que  
possible, les déplacements des engins. Une  
vérification poussée des trajets effectués  
par ces véhicules vous permettra de répercer  
immédiatement les économies qui peuvent  
être réalisées.

POUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ff.  
C. ROMBOUTS.  
Sé/C; ROMBOUTS.-

POUR COPIE CERTIFIÉE CONF.  
USUMBURA, LE 16 AVRIL 1959.  
L'ING. CHÉF DE LA SECTION MEC.  
R.D.A.E.M.